

Réf: Dossier 304912

Avis de constitution

SOCIETE « CREATIS IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème TRANCHE, Lot
3726, Ilot 304

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CREATIS IVOIRE »

Objet : Communication globale et digitale.
Production de supports de communication.
Création graphique.
Formation.
Import-Export.
Transport et logistique.
Restauration.
Commerce général.
Impression numérique.
Menuiserie métallique, aluminium et bois.
Divers services.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème TRANCHE, Lot
3726, Ilot 304

Dirigeant(s) M ZINSOU RUBEN ARMEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07986 du 09/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48218/GTCA/RC/2024 du 09/08/2024

